



VULKAN MAX

Réf : 0110200 : 1 L
0110201 : 5 L

Désinfectant large spectre à base de Glutaraldéhyde et d'ammoniums quaternaires, testé selon les nouvelles normes européennes.

Hautement concentré : Efficace dès 0,1 % (1 litre dans 1 000 litres d'eau).

Puissant désinfectant moussant à action rapide.

Facilité d'emploi et polyvalence d'application : En trempage, par pulvérisation, par nébulisation ou thermonébulisation, en pédiluves et rotoluves.

Grâce à sa forte concentration en actifs biocides et à sa formulation équilibrée, Vulkan[®] Max élimine toutes les bactéries, les levures et les virus à la dose de 0.6 % (1:166) en pulvérisation ou trempage même en conditions de saletés. Vulkan[®] Max peut aussi s'utiliser en désinfection par voie aérienne. C'est le choix des professionnels qui recherchent la bonne rentabilité au m² avec le juste spectre d'activité.

CARACTÉRISTIQUES

Combinaison synergique de deux familles de biocides :

- Deux ammoniums quaternaires pour un effet bactéricide et levuricide avec une activité surfactante qui modifie la perméabilité des membranes cellulaires.
- Un aldéhyde, puissant oxydo réducteur au large spectre biocide, particulièrement actif sur tous types de virus ; il s'agit par altération des protéines des microorganismes.

COMPOSITION

Concentré soluble liquide contenant :

- Chlorure de Didecyl dimethyl ammonium (CAS n° 7173-51-5) : 17 g/L
- Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl ammonium (CAS n° 68424-85-1) : 160 g/L
- Glutaraldehyde (CAS n° 111-30-8) : 143 g/L

PROPRIÉTÉS

- Aspect : liquide soluble vert clair
- Odeur : caractéristique
- Densité à 20°C : 1.047.
- pH du produit pur : 2.8
- pH du produit à 1 % dans l'eau : entre 5 et 6.

EFFICACITÉ

TP3 – Par pulvérisation ou trempage

Spectre	Dose %	Soit	Norme
Bactéricide	0.1 %	1:1000	EN 14349
Levuricide	0.4 %	1:250	EN 16438
Virucide	0.6 %	1:166	EN 14675

N° Tél. **05.49.83.30.30**

Fax : 05.49.83.30.50

www.alliancepastorale.fr

ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Vulkan Max
Mai 2020
Page 1/2

depuis 1933...

RÉGLEMENTAIRE

Produit biocide

- TP2 – Désinfection générale : collectivités, serres et abris, clinique vétérinaire, industries.
- TP3 – Désinfectant à usage vétérinaire : logement des animaux domestiques, matériels, véhicules de transport des animaux.
- TP4 – Désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires (rinçage à l'eau potable obligatoire après traitement).

Usage réservé aux professionnels.

Utiliser les biocides avec précautions, lire attentivement l'étiquette et/ou la FDS avant toute utilisation.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du règlement CE 894/2007.

MODE D'EMPLOI

Utiliser Vulkan® Max à chaque vide sanitaire.

- Désinfection des surfaces par pulvérisation

Préparer une solution de Vulkan® Max dans l'eau à 0.6 % (1:166).

- Pulvériser 200 à 300 ml/m² de la solution avec un pulvérisateur basse pression ou un pulvérisateur automatique sur les surfaces préalablement nettoyées. Laisser agir 30 min.
Ex : pour 1 000 m² de surface développée utiliser 1.8 L de Vulkan® Max pour 300 L de solution.
- La formulation de Vulkan® Max permet l'application avec des générateurs de mousse.

- Désinfection de volume

- Laisser agir 4 heures

- Thermo-nébulisation

- Utiliser 1.25 ml de Vulkan® Max pur par m³, soit 3.75 litres de Vulkan® Max pour 3 000 m³.

- Nébulisation à froid

- Utiliser 1.25 ml de Vulkan® Max pur par m³, soit 0.37 litres de Vulkan® Max pour 300 m³.

- Trempage du matériel

- Préparer une solution de Vulkan® Max dans l'eau à 0.6 % (1:166).
- Laisser le matériel propre tremper dans la solution pendant 30 minutes minimum.

- Pédiluves et rotoluves

- Utiliser Vulkan® Max à 0.6 % (1:166). Remplacer la solution 1 à 2 fois par semaine selon la charge en matière organique.

Conseils pratiques et précautions : pour l'utilisation en thermo-nébulisation et nébulisation à froid

Le local doit être fermé sans aucune présence animale ou humaine. L'étanchéité maximale doit être recherchée. Traiter depuis la porte d'entrée du bâtiment ou de l'intérieur (le port du masque respiratoire est obligatoire). Laisser agir 4 heures en interdisant l'accès. A la fin du traitement ventiler le bâtiment pendant 2 heures minimum avant toute entrée animale ou humaine.

Conditions optimales d'application :

- Température : > 18°C
- Hygrométrie relative : > 80 %

Conditions de stockage et d'utilisation :

- Stocker dans son emballage d'origine fermé à l'abri de la chaleur, du gel et de la lumière.
- Nettoyer les matériels d'application à l'eau.
- Après traitement, rincer obligatoirement à l'eau potable les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

